



Avec un peu plus de 30 couples nicheurs répartis le long du littoral méditerranéen, l'Aigle de Bonelli est le rapace diurne le plus menacé de France.

Directive Oiseaux : annexe I

A093

Aigle de Bonelli

Aquila fasciata – Aquila cuabarrada

Nombre de couples sur la ZPS : 1

Hiérarchisation : 9

Valeur patrimoniale

Statut européen :

Directive Oiseaux (annexe I)
Convention de Berne (annexe II)
Convention de Bonn (annexe II)
Liste rouge Europe : En Danger (SPEC 3)

Statut national :

Liste rouge nationale : En Danger

Statut régional :

Liste rouge : En Danger

Répartition

En Europe :



Répartition en France et en LR :

En France, l'Aigle de Bonelli est en limite septentrionale d'aire de répartition. L'espèce occupe les départements du littoral méditerranéen et l'Ardèche. En Languedoc-Roussillon, une dizaine de couples sont présents dans les quatre départements méditerranéens.

Sur le site :

cf. carte ci-après

Morphologie

L'Aigle de Bonelli est de taille moyenne (145-165 cm d'envergure). L'adulte se reconnaît aisément en vol par l'opposition entre le corps blanchâtre et les ailes sombres. Le dessus du plumage de l'oiseau est gris foncé avec un "dossard" blanchâtre de grandeur variable entre les épaules. Les juvéniles ont le corps et les couvertures sous-alaires roussâtres et n'acquièrent leur plumage adulte qu'au bout de 5 ans.

Ecologie de l'espèce

- **Habitat** : Paysages méditerranéens où alternent maquis, cultures, petits boisements et reliefs rocheux.
- **Alimentation** : Proies de taille moyenne comme les lapins, les corvidés, les colombidés, voire les goélands ou certains rapaces
- **Reproduction [février-août]** : Aire de nidification faite d'une accumulation de branchages, le plus souvent en falaise mais aussi parfois à la cime d'un pin
- **Migration** : Les adultes sont sédentaires. Jusqu'à 3 ou 4 ans, les jeunes se dispersent en hiver dans des zones de plaines riches en proies potentielles

Habitats utilisés sur le site

L'Aigle de Bonelli est observé régulièrement sur la partie orientale du site (à l'est du Col de Banyuls). Il y chasse préférentiellement dans les milieux ouverts : pelouses sèches, maquis, zones rocheuses. Plus à l'ouest, la présence du couple d'Aigle royal, concurrent naturel de l'espèce pour les ressources alimentaires et le site de reproduction ainsi que le caractère plus montagnard de la zone (nombreux boisements) expliquent son absence. Des observations ponctuelles ont néanmoins été faites en piémont sur les communes d'Argelès et Sorède.

Effectifs nicheurs et tendance démographique sur le site

Un couple d'Aigle de Bonelli fréquente le site Natura 2000 mais ne s'y reproduit pas, son nid étant situé en Espagne. Dans l'état actuel des connaissances, il semble que la population d'Aigle de Bonelli de ce massif ait toujours été d'un couple nicheur.

Etat de conservation

■ En France :

L'espèce a régressé depuis 30 ans passant d'une soixantaine de couples dans les années 70 à moins de trente couples entre 1985 et 2007.

	Effectif (en couples)	%
Effectif européen*	880-1000	-
Effectif français	30-32	3-6%
Effectif régional	10-11	9-14%
Effectif départemental	1-1	26 à 36%

* Turquie non comprise

■ Sur le site :

« Moyen » pour l'espèce et ses habitats

Etudes à développer

- Suivi de la productivité du couple nichant dans le massif.
- Surveillance du nid de mars à juillet si le besoin s'en faisait sentir (si une aire côté français venait à être occupée)

Menaces pesant sur l'espèce et ses habitats

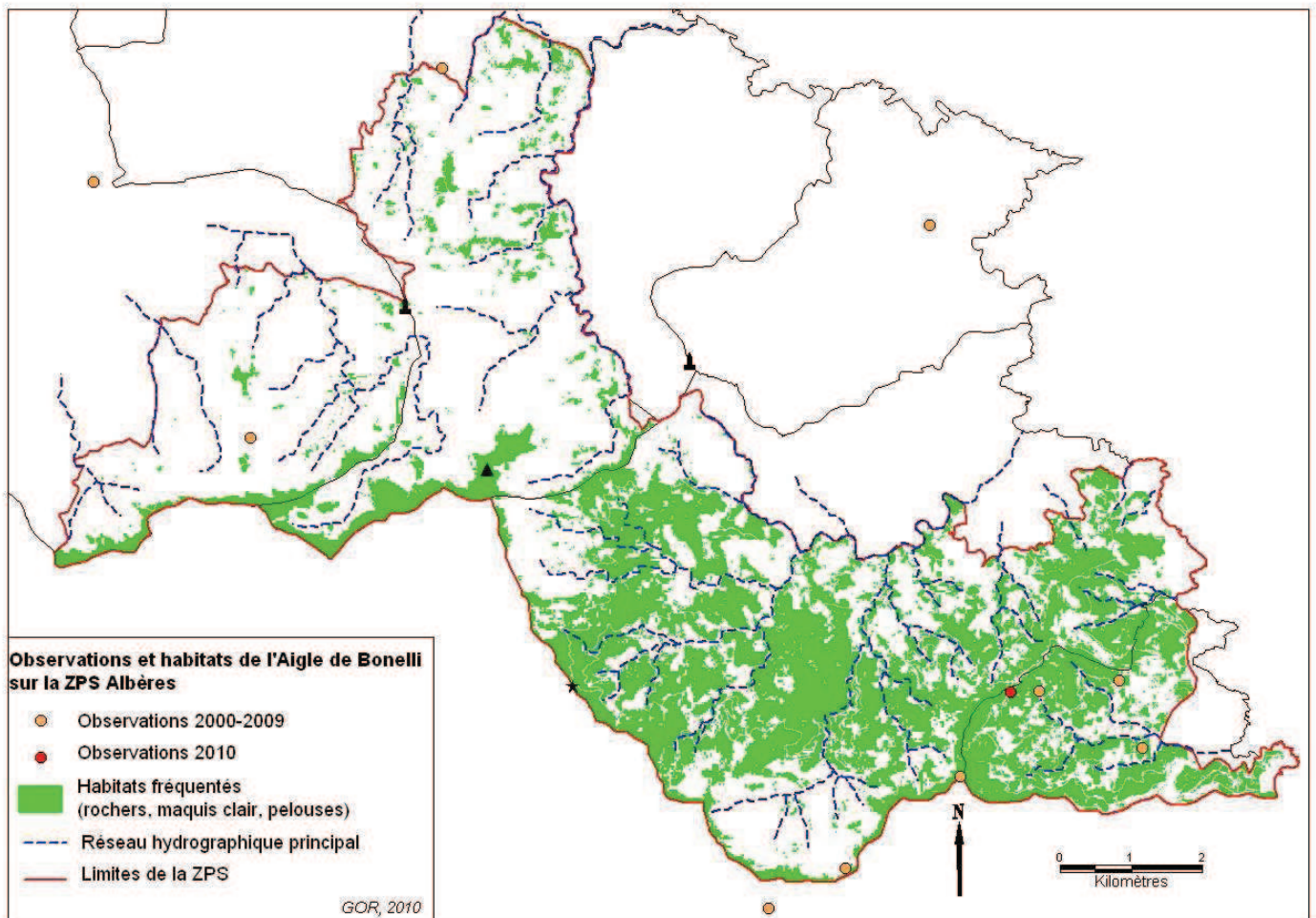
- **Fermeture du milieu** (embuissonnement naturel et progressif des pelouses et maquis bas)
- **Destruction de son habitat de chasse** (pelouses, maquis bas) **ou de reproduction** (falaises)
- **Dérangement humain aux alentours des sites de reproduction**
- **Electrocution et collision sur le réseau électrique Moyenne Tension**

Mesures de gestion favorables

- **Limiter la fermeture des milieux** en entretenant les dernières pelouses
- **Neutraliser les lignes électriques dangereuses**
- **Limiter la fréquentation humaine** autour des nids entre janvier et juin
- **Prendre en compte les habitats de l'Aigle de Bonelli et de ses proies dans tout projet d'aménagement**

Responsabilité sur le site

L'Aigle de Bonelli étant le rapace nicheur le plus rare de France, la responsabilité pour cette espèce sur le site est forte : **Note =9/14.**



Bibliographie indicative

COLLECTIF BONELLI, 2007 - MEDAD, 2007 - CUGNASSE J.-M., 1984 - MORVAN R., 2007 - MURE M., 2002 - PERENNOU C., 1989 - POMPIDOR J.P., 2004 - REAL *et al.*, 2004 - BIRDLIFE International, 2004 - MERIDIONALIS, 2004 - MERIDIONALIS, 2009